



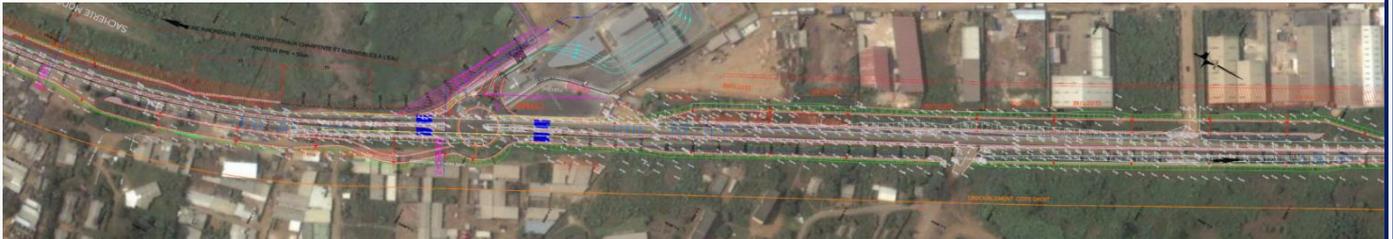
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline - Travail



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



**PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN**  
**PTUA**



**MAITRISE D'OUVRAGE  
DELEGUEE**

**CELLULE DE  
COORDINATION DU  
PTUA**

**RAPPORT MENSUEL SUIVI  
SOCIAL N°3/2022**

Période : Mars 2022  
Soumis le : 15 Avril 2022  
Revue par la Banque le 09 Mai 2022



**Élaboré par**  
Équipe Sociale

**Validé par**  
OUATTARA Issa  
Coordonnateur PTUA

**Approuvé par**  
YAPO Calice  
DGA AGEROUTE

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	5
<b>RESUME</b> .....	8
<b>INTRODUCTION</b> .....	27
<b>I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)</b> .....	27
1.1. <b>CONTEXTE</b> .....	27
1.2. <b>JUSTIFICATION</b> .....	27
1.3. <b>OBJECTIFS DU PROJET</b> .....	28
1.4. <b>RÉSULTATS ATTENDUS</b> .....	28
1.5. <b>CONTENU DES COMPOSANTES DU PROJET ET DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT DES ACQUISITIONS</b> .....	31
1.5.1 <i>Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures</i> .....	31
1.5.2 <i>Composante 2 : Libération des emprises</i> .....	32
1.5.3 <i>Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes</i> .....	32
1.5.4 <i>Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions</i> .....	33
1.6. <b>COÛT ESTIMATIF ET PLAN DE FINANCEMENT</b> .....	34
1.6.1 <i>Coût estimatif du projet</i> .....	34
1.6.2 <i>Plan de financement du projet</i> .....	34
<b>II-PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE</b> .....	35
<b>III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES</b> .....	42
3.1. <b>PROJET DE CONSTRUCTION DU 4<sup>ÈME</sup> PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)</b> .....	42
A. <i>Taux d'avancement des travaux</i> .....	42
B. <i>Déplacement des réseaux</i> .....	42
C. <i>Statistiques sur les indemnisations</i> .....	43
3.2. <b>CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND</b> .....	45
A. <i>Taux d'avancement des travaux</i> .....	45
B. <i>Déplacement des réseaux</i> .....	45
C. <i>Statistiques sur les indemnisations</i> .....	45
D. <i>Taux de libération des emprises</i> .....	45
3.3. <b>AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)</b> .....	45
A. <i>Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux</i> .....	45
B. <i>Statistique des indemnisations</i> .....	46
C. <i>Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lot 4 et 5)</i> .....	49
3.4 <b>PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉ SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1</b> .....	51
A. <i>Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux</i> .....	51
B. <i>Statistique des indemnisations</i> .....	51
C. <i>Taux de libération des emprises</i> .....	52
3.5. <b>PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)</b> .....	52
A. <i>Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux</i> .....	52
B. <i>Statistique des indemnisations</i> .....	52
C. <i>Taux de libération des emprises</i> .....	54
3.6. <b>PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3)</b> .....	54
A. <i>Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux</i> .....	54
B. <i>Statistique des indemnisations</i> .....	54
C. <i>Taux de libération des emprises</i> .....	54
3.7. <b>AMÉNAGEMENTS CONNEXES</b> .....	55
<b>IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET</b> .....	55
4.1. <b>PROJET DE CONSTRUCTION DU 4<sup>ÈME</sup> PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)</b> .....	56
4.2. <b>CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND</b> .....	56

4.3. PROJET DE DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELEE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1) .....	56
4.4. PROJET DU DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELEE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRE-PEAGE THOMASSET) : (LOT 2) .....	57
4.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3) .....	57
4.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5).....	57
V. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION AVEC LES PAP .....	58
5.1. POUR LA CONSTRUCTION DU 4ÈME PONT ET SES VOIES D'ACCÈS .....	58
5.2. CONSTRUCTION DES TROIS (3) ÉCHANGEURS DU BOULEVARD MITTERRAND.....	58
5.3. CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ – ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA Y4 (LOTS 4 ET 5).....	58
5.4. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE .....	58
5.5. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD – CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON – CARREFOUR N'DOTRÉ – PÉAGE THOMASSET (LO2) : .....	59
5.6. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD – ROND GESCO – CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE /LOT 1) : .....	59
VI. SUIVI DU PROCESSUS DE PAIEMENT DES INDEMNISATIONS .....	59
6.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4ÈME PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ) .....	59
6.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND .....	59
6.3. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5) .....	59
6.4. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1.....	59
6.5. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2) .....	59
VII. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP .....	60
7.1. SITE D'AYEWAHI À SONGON (12 HA).....	60
7.2. SITE D'EBIMPÉ À ANYAMA (17 HA) .....	61
7.3. SITE DE RECASEMENT DES GROS CAMIONS.....	61
7.4. SITE DE RÉINSTALLATION DES TAXIS COMMUNAUX 3 ÉCHANGEURS .....	61
VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES .....	61
8.1. CONDITIONS DE TRAVAIL CONSTATÉES SUR LES CHANTIERS .....	62
8.2. ACCIDENTS MORTELS .....	62
IX. GESTION DES PLAINTES .....	62
9.1. PRESENTATION DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES .....	62
9.1.1. DISPOSITIF DE GESTION DES PLAINTES.....	63
9.1.2. MODE OPERATOIRE.....	63
9.1.2.1. REGLEMENT A L'AMIABLE.....	63
9.1.2.2. REGLEMENT PAR VOIE JUDICIAIRE .....	64
9.2. PLAINTES ENREGISTRÉES JUSQU'AU 31 MARS 2022 .....	65
9.3. PLAINTES ENREGISTRÉES AU COURS DU MOIS DE MARS 2022.....	65
9.2.2. CONSTRUCTION DE 3 ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND.....	65
9.2.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1) .....	65
9.2.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2) .....	65
9.2.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3).....	66
Projets 67	
Omission .....	67
Non recensé .....	67
Contestation du montant .....	67
Contestation du statut.....	67
Autres 67	
Total 67	
9.2.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA Y4 (LOT 4 ET 5).....	67
Projet 67	
Omission .....	67

<i>Non recensé</i> .....	67
<i>Contestation du montant</i> .....	67
<i>Contestation du statut</i> .....	67
<i>Autres</i> 67	
<i>Total</i> 67	
<b>9.4. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR ET LE CS-PAR</b> .....	67
<b>9.4.1. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR</b> .....	67
<b>9.4.2. PLAINTES TRAITÉES PAR LE CS-PAR</b> .....	67
<b>9.5. PLAINTES ENREGISTRÉES SUR LE SITE DE RÉINSTALLATION D'AYEWAHI</b> .....	68
<b>X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES</b> .....	68
<b>XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR</b> .....	68
<b>11.1. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRÉVUES DANS LE PAR ET/OU DANS LES PGES</b> .....	68
<b>11.2. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU 31 MARS 2022</b> .....	68
<b>XII. RESSOURCES CULTURELLES</b> .....	69
<b>XIII. ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR</b> .....	69
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	70

## LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

Sigles	Libellés
AAA	Actions Anticipées d'Acquisition
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANDE	Agence Nationale De l'Environnement
ANO	Avis de non Objection
ANRMP	Autorité National de la Régulation des Marchés Publics
AOI	Appel d'offres International
AON	Appel d'offres National
AOO	Appel d'offres Ouvert
BAD	Banque Africaine de Développement
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
BOMP	Bulletin Officiel des Marchés Publics
BRT	Bus Rapid Transit (Voire en français, Ligne de Bus à très haut niveau de service)
CC-PTUA	Cellule de Coordination PTUA
CIIC	Cabinet International d'Ingénieries et de Conseils
CMOD	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
CRAU	Centre de Recherche Architecturale et Urbaine
COJO	Commission d'ouvertures des plis et de jugement des offres
CPMP	Cellule de Passation des Marchés Publics des Ministères
CE-PAR	Cellule d'Exécution du PAR
CS-PAR	Comité de Suivi du PAR
CUACRI	Chef d'Unité Aménagements Connexes et Renforcement Institutionnel
CUO	Chef d'Unité Ouvrages d'art
CUR	Chef d'Unité Routes
CR	Consultation Restreinte
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DP	Demande de Propositions
DUP	Décret d'Utilité Publique
ED	Entente Directe

<b>Sigles</b>	<b>Libellés</b>
EE	Expert Environnementaliste
EIES	Études d'Impact Environnemental et Social
EPI	Équipement de Protection Individuelle
EAC	Employés d'Activité Commerciale
EXA	Exploitant Agricole
FAO	Organisation Mondiale de l'Alimentation
FCFA	Francs CFA
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
HT	Hors Taxes
HUMAN DEV	Action pour le Développement Humain
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINASS	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité
PAP	Population affectée par le projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Plan de travail Budgétisé Annuel
PTUA	Projet de Transport Urbain d'Abidjan
PV	Procès-Verbal
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
URC	Unité de Régulation de la Circulation de la Police Nationale
VTT	Véhicules de Transport de Troupes
RAS	Rien à Signaler
LAC	Locataire d'Activité Commerciale
LEQ	Locataire d'Équipement
ML	Ménage Locataire
MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MBPE	Ministère chargé du Budget et du Portefeuille de l'État
MCLU	Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme
MDC	Mission de Contrôle et suivi des travaux
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances

<b>Sigles</b>	<b>Libellés</b>
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MT	Ministère du Transport
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIDEL	Opérateur Ivoirien pour le Développement Local
PAC	Propriétaire d'Activité Commerciale
PEQ	Propriétaire d'Équipement
PNR	Propriétaire Non Résident
PF	Propriétaire Foncier
PR	Propriétaire Résident
SBQC	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût
SBQ	Sélection basée sur la Qualification
SMC	Sélection au Moindre Coût
SPM	Spécialiste en Passation de Marchés
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée

## RESUME

### I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante **504 942 579 460 Francs CFA HT**. Le projet est financé par la BAD, le FEM, la JICA et la RCI.

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à Etude d'Impact environnemental).

Ce rapport constitue le rapport de Suivi social du mois Mars 2022 et le quinzième depuis le début de la mise en œuvre des PAR.

### II. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGERROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- ✓ 01 PAR du projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé);
- ✓ 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)
- ✓ 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- ✓ 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- ✓ 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des PAR et des PGES, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Il s'agit du :

- ✓ Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- ✓ Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

### **III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES**

#### **3.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)**

##### **A. Taux d'avancement des travaux**

L'état d'avancement global des activités du chantier durant le mois de Mars 2022 est de **57%** contre **85%** prévu. Ce retard dans la mise du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution, (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et de l'application des mesures barrières.

##### **B. Déplacement des réseaux**

L'état d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) au 31 Mars 2022 est de **47%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises.

##### **C. Statistiques sur les indemnisations**

Au cours de ce mois de Mars 2022, **436 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **300 274 852 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cinquante-deux (52) PAP** à Attécoubé pour un montant de **101 463 236 FCFA** ;
- **Trois cent soixante-seize (376) PAP** à Yopougon pour un montant de **196 559 616 FCFA** et
- **Huit (8) PAP** à Adjamé pour un montant de **2 252 000 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 31 Mars 2022 est de **10 939 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **21 594 714 448 FCFA**.

#### **D. Taux de libération des emprises**

La libération d'une section de l'emprise s'est effectuée du **12 au 16 mars 2022** dans le quartier de Santai 3 entre le M48 et le K9, portant ainsi la superficie totale libérée à 452,22 ha, soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m<sup>2</sup>) dans les 03 communes traversées : Adjamé (Bromakoté et Mairie 1), Attécoubé (Boribana, Santai 3, Santai Village, Jean Paul 2 et Fromager) et Yopougon (Doukouré et Nouveau Quartier).

### **3.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand**

#### **A. Taux d'avancement des travaux**

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle<sup>1</sup> retenues ne sont pas encore achevés.

#### **B. Déplacement des réseaux**

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 31 Mars 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié. Cet écart s'explique par le retard dans le processus de libération des emprises.

#### **C. Statistiques sur les indemnités**

Au 31 Mars 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

#### **D. Taux de libération des emprises**

De ce qui découle, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviéra 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

### **3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)**

#### **A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux**

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 38% au 31 Mars 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 83% avec un délai consommé de 87%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier du fait de l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 39% au 31 Mars 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 84% avec un délai consommé de 87%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (40% des emprises libérées).

---

<sup>1</sup> Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

## **B. Statistique des indemnisations**

Au cours du mois de Mars 2022, 34 PAP ont été indemnisées pour un montant de **31 798 480 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **622 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **1 526 753 247 FCFA** sur les lots 4 et 5.

## **C. Taux de libération des emprises**

La libération d'une section de l'emprise s'est effectuée le 26 Mars 2022 à Cocody sur la Y4 , portant ainsi le taux de libération de l'emprise à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km.

### **3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1**

#### **A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) est de 49% contre une prévision de 55% avec un délai consommé de 66%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

## **B. Statistique des indemnisations**

Au cours du mois de Mars 2022, 40 PAP ont été indemnisées pour un montant de **11 937 559 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **998 sur 2404 PAP** recensées, pour un montant total de **458 576 484 FCFA** sur le lot 1.

## **C. Taux de libération des emprises**

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la Coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le Lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

### **3.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2)**

#### **A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) est de 35% contre une prévision de 57% avec un délai consommé de 66%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

## B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois de Mars 2022, 14 PAP ont été indemnisées pour un montant de **91 701 789 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **92 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **117 372 848 FCFA**.

## C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

### 3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

#### A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 62% contre une prévision de 85% pour un délai consommé de 91%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la Mission de Contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

## B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois de Mars 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

## C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours.

### 3.7 Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 pourraient induire la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi).

Les 04 études d'aménagements connexes ayant un volet social sont présentées dans le tableau 1.

**Tableau 1 : Détails des études d'aménagements connexes au volet social**

N°	Études Aménagements connexes	Observations
1	Etude APS et APD de la ligne 1B du BRT de Yopougon	Il n'est pas prévu la réalisation d'un PAR dans le cadre de cette étude
2	Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon	Ce sont les conclusions de cette étude qui devront définir le cadre et les conditions d'une EIES et d'un PAR.
3	Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré	Il est prévu la réalisation d'un PAR à l'issue de l'élaboration de ce plan d'aménagement mais avec un autre financement.

4	<p>Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi)</p> <p>Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) pour 3000 femmes</p>	<p>Les sites de construction ont été cédés « vierge » c'est-à-dire sans occupation. Les titres fonciers et autres documents d'autorisation seront transmis à la Banque pour information.</p>
---	---	--

Ces études devraient permettre à terme de :

- Dimensionner de façon détaillée les zones projets en vue de leur prochaine réalisation ;
- Faire un état des lieux des zones jugées précaires et inadéquates ;
- Déterminer les statuts fonciers de chaque zone ;
- Définir les types d'aménagement spécifiques de chaque zone ;
- Elaborer un Plan d'Action de Réinstallation des personnes impactées (Boribana et Yao Sehi) ;
- Elaborer un programme d'investissement prioritaire.

Au regard de ce qui précède, aucune activité relative au volet social n'a été réalisée au cours de ce mois de Mars 2022. Toutefois, les TDR relatifs aux études citées ci-dessus, les actes de cession des sites et les autorisations de construction sur ces sites, délivrés par les autorités compétentes seront transmises à la Banque pour information.

#### **IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROJET**

Au cours de ce mois de mars 2022, douze (12) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Aucune action de communication n'a eu lieu sur le projet au cours du mois de Mars 2022. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- donner des informations aux PAP sur le projet ;
- inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

##### **4.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) Information et sensibilisation de proximité**

Six (06) séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées du 08 au 23 Mars 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont.

##### **4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand**

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois de Mars 2022.

##### **4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)**

L'ONG HUMANDEV a réalisé du 14 au 18 Mars 2022, trois (03) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon, précisément dans les quartiers de Gesco et de Niangon Adjamé.

##### **4.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)**

L'ONG HUMANDEV a réalisé le 10 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon dans le secteur de CIMAF.

##### **4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)**

L'ONG OIDEL a réalisé le 15 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la commune de Cocody dans le quartier d'Angré Château fin goudron.

##### **4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)**

L'ONG OIDEL a réalisé le 08 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Cocody dans le quartier d'Angré Extension.

## V. SUIVI DU PROCESSUS DE NEGOCIATION DES PAP

Depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de 23 331 PAP ont négocié sur les 28 998 PAP recensées, soit un taux de négociation de 80,45% au 31 Mars 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 2.

**Tableau 2 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA depuis le démarrage au 31 Mars 2022**

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 374	32 660 030 920	3 429
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 368	24 676 948 345	643
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	2405	3 049 190 915	902
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
<b>TOTAL</b>		<b>28 998</b>	<b>23 331</b>	<b>62 030 933 331</b>	<b>5 667</b>

Au cours de ce mois de Mars 2022, **185 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 communes traversées par le PTUA. Les détails des négociations sur l'ensemble des projets PTUA sont présentés dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Détail des négociations sur l'ensemble des Projet du PTUA au cours du mois de Mars 2022**

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois de mars 2022	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	84	113 069 528	3 429
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	44	386 291 057	643
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	7	4 953 500	440

Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	48	9 743 192	902
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	2	34 572 000	182
<b>TOTAL</b>		<b>28 998</b>	<b>185</b>	<b>548 629 227</b>	<b>5 667</b>

## VI. SUIVI DU PROCESSUS D'INDEMNISATION DES PAP

Depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de 12 655 PAP ont été indemnisés à la date du 31/03/2022, sur un total de 23 331 PAP ayant négocié, soit (54, 24 % par rapport aux PAP ayant négocié et 43,64% par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet). Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage sont donnés dans le Tableau 4.

**Tableau 4 : Détail des indemnisations sur les Projet du PTUA depuis le démarrage jusqu'au 31 Mars 2022**

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisés	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 374	10 871	21 678 391 043	3 429
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	219	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 368	588	1 494 954 767	2 423
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	92	117 372 848	1 005
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2405	998	458 576 484	2 309
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	106	51 834 930	384
<b>TOTAL</b>		<b>28 998</b>	<b>23 331</b>	<b>12 655</b>	<b>23 801 130 072</b>	<b>9 840</b>

Au cours de ce mois de Mars 2022, ce sont au total 524 PAP qui ont été indemnisés, pour un montant de 435 712 680 FCFA. Le détail des indemnisations faites au cours du mois de Mars 2022 sont contenues dans le tableau 5.

**Tableau 5 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des Projets du PTUA au cours du mois de Mars 2022**

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié au cours du mois de mars 2022	Nbre de PAP indemnisées au cours du mois de Mars 2022	Montant indemnisés	Reste à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	84	436	300 274 852	3 429
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	0	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	44	34	31 798 480	2 423
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	7	14	91 701 789	1 005
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	48	40	11 937 559	2 309
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	2	0	0	384
<b>Total</b>		<b>28 998</b>	<b>185</b>	<b>524</b>	<b>435 712 680</b>	<b>5 667</b>

## VII. SUIVI DU PROCESSUS DE REINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites) dont les études techniques d'aménagement ont été réalisées par le BNETD. Compte tenu du nombre de PAP qui ont opté pour la réinstallation, la CC- PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi à Songon (12 ha) et d'Ebimpé à Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

### 7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Au 31 Mars 2022, l'état d'avancement des travaux est de 87% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 215 logements sont achevés, 203 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 202 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;
- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est la suivante :

- **Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Au cours de ce mois de Mars 2022, aucune PAP/PR n'a participé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées demeure inchangé c'est-à-dire 203 PAP recasées à ce jour et réparties comme suit, selon les types de logement : (i) 68 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 98 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (iii) 37 PAP pour les bâtis de 4 pièces.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) :** Au cours de ce mois de Mars 2022, aucune PAP n'a été recasée sur les 19 PAP ayant opté pour le relogement.
- **Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.

#### **7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

#### **7.3.Site de recasement des Gros camions**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

#### **7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs**

L'état d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux) pour un délai de consommation de 100% au 31 Mars 2022. Ce retard est dû à la non libération des emprises.

### **VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES**

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmerie avec médicaments/ambulance...)

- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

### **8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers**

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois de Mars 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

### **8.2. Accidents mortels**

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois de Mars 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

## **IX. GESTION DES PLAINTES**

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3273 plaintes dont 3141 (95,97%) traitées et clôturées, 132 (4,03%) en cours de traitement parmi lesquelles 49 (37,12%) sont déjà traitées et mais non encore clôturées et 83 (62,88%) ne sont pas encore traitées.

Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP Non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux. Les détails de ces plaintes recueillies sont présentés dans le tableau 6.

**Tableau 6 : Tableau récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet**

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	206	15	9	6
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	116	109	7	0	7
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	64	9	0	9
		3 Echangeurs	190	188	2	2	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	527	526	1	1	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	102	89	13	7	6
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	11	9	2	7
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	10	1	0	1
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	0	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	967	929	38	13	25
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle	5	5	0	0	0

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
		Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)					
6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	736	727	9	7	2
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	275	28	8	20
<b>TOTAL</b>			<b>3273</b>	<b>3141(95,97%)</b>	<b>132(4,03%)</b>	<b>49 (37,12%)</b>	<b>83 (62,88%)</b>

Au cours du mois de Mars 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 08 plaintes sur l'ensemble des projets du PTUA, dont 05 résolues et 03 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Cocody et d'Anyama. Le récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours de Mars 2022 est présenté dans le tableau 7.

**Tableau 7 : Récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours du mois de Mars 2022**

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes traitées mais non clôturées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	3	3	0	0	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	1	0	1	1	0
2	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	4	2	2	2	0
<b>TOTAL</b>			<b>8</b>	<b>5 (62,5%)</b>	<b>3 (37,7%)</b>	<b>3 (37,7%)</b>	<b>0</b>

## X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Un total de 60 PAP vulnérables ont été identifiées et assistées dont 54 sur le projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1). Un total de 38 PAP vulnérables sont déjà indemnisés et 22 restent à indemniser ; soit un taux d'indemnisation de 63,33%.

## XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des échanges avec les communautés impactées ont généré les mesures d'accompagnement consignées dans le tableau 8.

**Tableau 8 : Mesures d'accompagnement en cours de réalisation**

N°	Projets	Mesures d'accompagnement identifiées	Etat de mise en œuvre au 31 Mars 2022
1	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	Réalisation de voiries à Adjamé deux Plateaux	Travaux en cours, taux de réalisation de 80%
2	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconstruction de clôtures impactées par les travaux ;</li><li>• Aménagement du site de réinstallation des taxis communaux</li></ul>	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 75%
3	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	N/A	N/A
4	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	N/A	N/A
5	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Construction de la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon Adjamé	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 95%
6	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A

## XII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

### XIII. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Les activités réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR au cours du mois de Mars 2022 sont détaillées dans le tableau 9.

**Tableau 9 : Activités réalisées par les acteurs au cours du mois de Mars 2022**

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
<b>CS-PAR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des orientations ;</li> <li>• Supervision de la mise en œuvre du PAR ;</li> <li>• Approbation du budget ;</li> <li>• Autorisation des dépenses relatives au Plan d'actions de Réinstallation ;</li> <li>• Négociation, puis la signature par son Président, des contrats immobiliers en vue du relogement des propriétaires de bâtis y demeurant avec leur famille ;</li> <li>• Proposition à la nomination au poste de chef de projet adjoint et chef de projet adjoint au sein de la cellule d'exécution.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement de plaintes</li> <li>• Tenue deux réunions (10 et 24 Mars 2022)</li> </ul> <p>Au cours de ces réunions 10 plaintes ont été traitées et non clôturées</p>
<b>CE-PAR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instruction des données socio-économiques et démo-foncieres relatives au recensement des personnes affectées par le projet ainsi qu'à l'inventaire des biens impactés, notamment, fonciers ou immobiliers et les commerces ou activités commerciales ;</li> <li>• Conduite des opérations de négociations avec les PAP ;</li> <li>• Signature des certificats de compensation, d'indemnisation, de déplacement et de réinstallation en vue de la libération des emprises du PTUA ;</li> <li>• Assistance de la maîtrise d'œuvre des études et des travaux d'aménagement des sites de réinstallation ;</li> <li>• Supervision de l'ensemble des opérations de déplacement et de réinstallation des populations ;</li> <li>• Assistance du Comité de Suivi et toutes les commissions qui seront créées dans le cadre du PAR pour les questions s'y rapportant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement de plaintes (une plainte pour contestation de montant a été traitée et clôturée)</li> <li>• Conduite des séances de négociations avec les PAP dans les différentes CLN (Adjamé, Cocody, Anyama et Yopougon)</li> </ul>
<b>Pool Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la tenue des négociations et des paiements les compensations avec les PAP ;</li> <li>• Assurer le suivi du déplacement et de la réinstallation des PAP ;</li> <li>• Traiter les plaintes et réclamations des PAP</li> <li>• Assister de manière spécifique les groupes vulnérables, avant, pendant et après le déplacement ;</li> <li>• Assister le CS et la CE-PAR sur toutes questions qui se rapportent au PAR ;</li> <li>• Suivre le processus de négociation</li> <li>• Informer et sensibiliser les PAP par rapport aux différents projets.</li> <li>• Suivre le processus d'indemnisation des PAP et participer à la mise à jour des données de la base</li> <li>• Assister et orienter des PAP pendant le processus de négociation.de relever les documents à fournir afin de prendre part à la négociation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP)</li> <li>• Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP</li> <li>• Suivi des indemnisations des PAP</li> <li>• Suivi des libérations d'emprise</li> <li>• Préparation de la mission de revue à Mi-parcours de la Banque</li> <li>• Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations)</li> <li>• Enregistrement et traitement des plaintes</li> </ul> <p>Actualisation des données relatives aux PAP dans la base</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer et sensibiliser les PAP sur les objectifs de l'impact environnemental et social du projet ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement social des PAP</li> </ul>

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
<b>ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer les objectifs du plan d'action de réinstallation aux PAP</li> <li>• Faire comprendre aux personnes affectées la méthode utilisée pour le calcul d'indemnisation et adhèrent au processus de réinstallation</li> <li>• Recueillir et traiter équitablement les doléances et les plaintes des personnes affectées par le projet ;</li> <li>• Suivre le déplacement et la réinstallation des personnes affectées par le projet ;</li> <li>• Identifier et prendre en charge les personnes vulnérables lors de la réinstallation</li> <li>• Concevoir et rendre fonctionnelle une base de données de toutes les informations relatives aux personnes affectées ;</li> <li>• Produire et diffuser les différents livrables du PAR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des négociations au sein des CLN</li> <li>• Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance</li> <li>• Suivi des libérations d'emprise</li> <li>• Elaboration de rapports mensuels d'avancement</li> </ul>
<b>Bureaux d'études</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Edition des PV de négociation et les certificats de compensation des PAP conformément aux informations contenues dans la base de données ;</li> <li>• Actualisation des bases de données en régularisant la situation des PAP omises et/ou non recensées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualisation des données de la base</li> <li>• Edition des PV de négociation et des certificats de compensation</li> <li>• Traitement de plaintes</li> <li>• Elaboration de rapports mensuels d'avancement</li> </ul>

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 31 Mars 2022 sont résumées dans le tableau 10.

**Tableau 10 : Synthèse des activités réalisées dans le mois de Mars 2022 conformément aux obligations de financement**

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois de Mars 2022	Action à mener au prochain mois (Avril 2022)
<b>Section 5.03. Autres conditions</b> Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et sensibilisation des PAP ;</li> <li>• Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ;</li> <li>• Indemnisation des PAP ayant négocié ;</li> <li>• Recasement des PAP/PR ;</li> <li>• Recueil et gestion des plaintes ;</li> <li>• Elaboration de rapport mensuel (Avril 2022) de mise en œuvre des PAR</li> </ul>
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois de Mars)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 08 plaintes enregistrées dont 05 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	

<p><b>Section 5.04.</b> Engagements de l'emprunteur</p>	<p>Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager</p>	<p>Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible</p>	
---	---	---	--

## INTRODUCTION

### I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

#### 1.1. Contexte

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Aussi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont eu un écho favorable et ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement pour la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes, l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures ;
- Composante 2 : Libération des emprises ;
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes ;
- Composante 4 : Gestion du projet et Renforcement des institutions ;

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à Étude d'Impact environnemental).

#### 1.2. Justification

Dès son accession au pouvoir, le Président la République SEM Alassane OUATTARA a entamé de grands chantiers de construction de routes et d'ouvrages sur toute l'étendue du territoire afin de désenclaver les villages, de raccorder les régions et/ou départements, d'améliorer les conditions de circulation dans les villes et d'apporter une réponse appropriée à la fluidité du trafic au niveau de la capitale économique.

En effet, des Projets majeurs comme le 3ème pont (HKB), l'échangeur VGE et le boulevard de France redressé ont pu être réalisés et offrir de nouvelles alternatives aux usagers. Cependant, force est de noter que beaucoup reste à faire au regard de la démographie galopante et la forte croissance du parc automobile ivoirien, de la fréquence des embouteillages et accidents de circulation sur certaines artères de la ville.

Ainsi, de l'ambition du président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, le gouvernement a adopté plusieurs plans stratégiques et schémas directeurs. Il s'agit du PND 2016 – 2020, de la Stratégie Nationale de Développement des Infrastructures de

Transport (SNDIT) 2011 – 2025, du Programme National du Changement Climatique (PNCC) 2015 – 2020, du Schéma Directeur des Transports Urbains du Grand Abidjan (SDTUGA) 2015 – 2020. A ces plans, s'ajoute la stratégie décennale 2013 – 2020 de la BAD qui donne la priorité aux infrastructures, à la Gouvernance, au secteur privé et à la croissance verte.

La justification de la mise en œuvre du PTUA provient de sa conformité avec ses plans et schémas directeurs. Au demeurant, la BAD associe de plus en plus aux grands projets d'infrastructures routières qu'elle finance des aménagements connexes en faveur des populations des zones traversées par ces projets en vue d'améliorer davantage leur condition de vie à travers une facilité d'accès aux services sociaux de base et un appui à la création d'activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, le FEM qui vise les mêmes objectifs que la BAD à travers son programme d'approche intégrée de villes durables pour lequel Abidjan a été retenue comme une des villes pilotes, a choisi le PTUA comme projet de base à laquelle est arrimé le Projet Abidjan ville Durable.

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le rapport d'évaluation du projet publié par la BAD, indique deux phases de financement de tout le projet PTUA. La première phase a été signée le 29 décembre 2016. Elle porte sur deux accords, à savoir un accord de prêt avec la BAD et un accord de don avec le FEM. Ainsi, le PTUA a axé principalement ses activités sociales sur la première phase dont le financement de la construction du 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan avec ses voies d'accès tout en prenant des dispositions pour les composantes.

### **1.3. Objectifs du projet**

#### **1.3.1 Objectif général**

L'objectif général du projet est de mettre en place une infrastructure de transport pour renforcer les fonctions urbaines, améliorer la qualité de vie, faciliter les activités économiques en offrant une meilleure mobilité et un cadre de vie sain.

#### **1.3.2 Objectif spécifique**

De manière spécifique, le projet vise à améliorer :

- Le désenclavement des zones d'activités économiques ;
- Les conditions de vie des populations ;
- Le renforcement des capacités de la gestion urbaine de la ville d'Abidjan.

### **1.4. Résultats attendus**

#### **1.4.1 Impact**

La compétitivité de l'économie ivoirienne est renforcée.

#### **1.4.2 Effets**

- La fluidité de la circulation, aux heures de pointe, sur les voies primaires du projet est améliorée ;
- La sécurité de la circulation routière s'est améliorée sur le réseau de voies primaires ;
- Les conditions de vie des populations se sont améliorées.

#### **1.4.3 Produits**

- Les nouvelles infrastructures routières sont réalisées et le système de contrôle du trafic est réhabilité ;

- Des aménagements socio-économiques sont réalisés et des mesures en faveur des femmes et jeunes sont mises en œuvre ;
- Les appuis, le renforcement des institutions et les études sont réalisés ;
- Les impacts environnementaux et sociaux du transport urbain sont atténués.

- Localisation du Projet



## 1.5. Contenu des composantes du projet et des activités nécessitant des acquisitions Foncières et/ou réinstallation des PAP

### 1.5.1 Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures

La composante 1 comprend quatorze (14) activités décrites dont la quasi-totalité nécessite des acquisitions des terres et entraîne des réinstallation économiques et physiques des personnes. Elles sont ci-après récapitulées :

**Tableau 11 : contenu de la composante mise en œuvre des infrastructures**

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncière et/ou réinstallation ?
<b>Travaux</b>	1) Réhabilitation du système de contrôle du trafic (89 carrefours) ; 2) Construction d'un échangeur à la Riviera Palmeraie ; 3) Construction du viaduc reliant la Rue des jardins au Boulevard François Mitterrand dans la Commune de Cocody ; 4) Construction d'un échangeur au carrefour de la Riviera 3 au niveau du magasin ORCA ; 5) Prolongement du Boulevard Latrille sur 7 kilomètres ; 6) Aménagement de l'autoroute périphérique Y4 d'une longueur totale de 24,4 kilomètres ; 7) Dédoublément de l'autoroute de sortie Est sur 23 kilomètres ; 8) Dédoublément de l'autoroute de sortie Ouest sur 19 kilomètres ; 9) Construction du « 4ème pont » sur la lagune Ebrié reliant la Commune de Yopougon à celle du Plateau et aménagement de ses voies express de liaison ; 10) Plantation de 82 000 plants sur 382 km de voies urbaines	Oui
<b>Services</b>	11) Contrôle et surveillance des travaux : - D'aménagement de carrefours à feux tricolores, - Routiers, - De construction du « 4ème pont » et - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4) ; 12) Sensibilisation des populations à la sécurité routière, au code de la route, au VIH/SIDA et autres pandémies (MST diverses, virus Ebola, etc.), à la protection de l'environnement, à la scolarisation de la jeune fille et aux dangers de l'excision 13) S'Appui à l'emploi de dix (10) jeunes ingénieurs diplômés au chômage	Non
<b>Divers</b>	14) Mise en œuvre des autres mesures du PGES pour les travaux : - De construction du « 4ème pont », - De dédoublement de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublement de l'autoroute de sortie Ouest, - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4), - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4 et - De prolongement du Boulevard Latrille ; - Suivi de la mise en œuvre des PGES.	Oui

### 1.5.2. Composante 2 : Libération des emprises

Trois (03) activités sont contenues dans la composante 2. Ce sont :

**Tableau 12 : Contenu de la composante Libération des emprises**

Catégorie	Contenu
<b>Travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement des réseaux pour les travaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- De dédoublement de l'autoroute de sortie Est,</li> <li>- De dédoublement de l'autoroute de sortie Ouest,</li> <li>- D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4,</li> <li>- La construction du « 4ème pont » et de ses voies d'accès,</li> <li>- De prolongement du Boulevard Latrille et</li> <li>- De construction de trois (3) échangeurs ;</li> </ul> </li> </ul>
<b>Services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnités des Personnes Affectés par le Projet (PAP) sur l'emprise :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- De trois (3) routes (Y4, Sortie Est et Sortie Ouest),</li> <li>- Des trois (3) échangeurs et</li> <li>- Sur le prolongement du Boulevard Latrille ;</li> </ul> </li> <li>• Indemnités des PAP et des bâtis sur l'emprise du « 4ème pont » et de ses voies de liaison.</li> </ul>

### 1.5.3. Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes

La composante 3 comprend quatre (04) activités dont certaines nécessitent des acquisitions des terres et entraînent des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont récapitulées dans le tableau 13.

**Tableau 13 : Contenu de la composante Aménagements Connexes et mesures en faveur des femmes**

Catégorie	Contenu	Acquisition foncière et/ou réinstallation ?
<b>Travaux</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Construction de quatre (4) centres multifonctionnels pour les femmes et les jeunes ;</li> <li>2) Construction d'équipements marchands (marché de Koumassi et une (1) aire de stationnement à Yopougon) ;</li> </ol>	Oui
<b>Biens</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3) Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour trois mille (3000) femmes</li> <li>4) Appui logistique à l'Unité de Régulation de la Circulation (URC) avec l'achat de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinquante (50) scooters munis d'un casque chacun,</li> <li>- Vingt (20) motos munies chacune d'un casque,</li> <li>- Quinze (15) vélos de modèle VTT et</li> <li>- Dix (10) véhicules pick-up.</li> </ul> </li> </ol>	Non

### 1.5.4. Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

La composante 4 comprend 29 activités réparties en quatre (04) groupes.

**Tableau 14 : Contenu de la composante Gestion de Projet et renforcement des institutions**

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
<b>Travaux</b>	<b>Appuis institutionnels</b> 1) Appui au compostage des déchets au centre d'Akouédo	<b>Oui</b>
<b>Service</b>	<b>Appuis institutionnels</b> 2) Etude pour la mise en place d'un système d'adressage urbain ; 3) Mise en place d'un (1) système géoréférencé des contribuables (E-Commune) dans les Communes d'Abobo, d'Anyama, d'Adjamé, de Marcory, et de Yopougon ; 4) Elaboration de Plans d'Urbanisme Détaillés (PUD – Plan d'Urbanisme Directeur) ; 5) Renforcement de la capacité de la Division de la Planification Urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA) avec l'organisation de conférences et l'Assistance Technique) ; 6) Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du District d'Abidjan ; 7) Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT ; 8) Elaboration d'un plan de circulation pour le District d'Abidjan ; 9) Elaboration d'un Règlement général de la police du stationnement et d'un Cahier de Charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan ; 10) Evaluation et amélioration de la qualité de l'air (appareils de mesure de la pollution, cadre juridique, suivi par UFHB). <b>Appui à la sécurité routière</b> 11) Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire ; 12) Audit de sécurité routière du Projet. <b>Autres études</b> 13) Études d'aménagement du Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) ; 14) Elaboration d'un plan d'aménagement des quartiers Boribana, Yao Séhi et Doukouré ; 15) Etude pour le paiement du «4ème pont ». <b>Divers</b> 16) Suivi-Évaluation de l'Impact Socio-Économique du Projet ; 17) Audit financier et comptable du Projet ; 18) Frais de fonctionnement de l'Unité de Gestion ; 19) Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD), y compris les honoraires des fonctionnaires Chefs de Cellule de Projet issus respectivement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), du Ministère des Transports (MT) et du District Autonome d'Abidjan (DAA) ; 20) Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage Délégée : deux (2) Consultants individuels pour cinq (5) ans ; 21) Communication (Service de Presse) du Projet ; 22) Audit Technique du Projet.	<b>Non</b> <b>Mais s'assurer de la prise en compte des PAR dans les études des infrastructures</b>

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
<b>Biens</b>	<b>Appuis institutionnels</b> 23) Fourniture de matériel technique au DAA (pour la Direction des Parcs et Jardins) <b>Appui à la sécurité routière</b> 24) Mise en place d'un (1) SIG sur les accidents de la circulation (fournitures d'équipements informatiques et de tablettes à la Police, à la Gendarmerie Nationales et aux Urgences des Hôpitaux ainsi que la formation des utilisateurs) et d'une (1) ligne spécialisée (LS) ; 25) Acquisition et installation de dix (10) radars fixes et d'un (1) centre opérationnel ; 26) Mise en place d'un (1) système intelligent de gestion du trafic et formation des agents et de cinquante (50) jeunes à la gestion du trafic et à la maintenance des feux tricolores <b>Divers</b> 27) Fournitures et équipements pour les Cellules de Projet du : - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), - Ministère des Transports (MT) et - District Autonome d'Abidjan (DAA) ;	
	<b>Divers</b> 28) Appui à la gestion participative du parc urbain du BANCO 29) Appui à la réglementation et au contrôle des hydrocarbures en CI	

## 1.6. Coût estimatif et plan de financement

### 1.6.1 Coût estimatif du projet

Le coût total estimatif du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), comprenant quatre (4) grandes composantes, s'élève à **cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (504 942 579 460) Francs CFA** réparti comme suit :

**Tableau 15 : Cout estimatif du projet par composante**

COMPOSANTES	COÛT ESTIMATIF (F CFA)
A. Mise en place des infrastructures	356 064 686 781
B. Libération des emprises	82 664 086 800
C. Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes	2 884 095 003
D. Gestion du projet et renforcement des institutions	11 081 581 464
E. Imprévus physique (10%)	35 172 951 827
F. Aléas financiers (3,5%)	17 075 177 585
<b>TOTAL ESTIMATIF</b>	<b>504 942 579 460</b>

### 1.6.2 Plan de financement du projet

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de

l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Ce plan global de financement se répartit comme suit :

**Tableau 16 : Plan de financement du projet**

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANTS		POURCENTAGE
	EUROS	F CFA	
PRÊTS BAD	566 990 000	371 921 059 430	74%
DON FEM	6 400 000	4 198 124 800	1%
PRÊT JICA	63 490 000	41 646 709 930	8%
BUDGET RCI	132 900 000	87 176 685 300	17%
<b>TOTAL</b>	<b>769 780 000</b>	<b>504 942 579 460</b>	<b>100%</b>

## II- PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- ✓ 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- ✓ 01 PAR du projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé);
- ✓ 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;
- ✓ 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- ✓ 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- ✓ 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En dehors des documents décrits ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Il s'agit du :

- ✓ Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- ✓ Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

Tous ces documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont présentés dans les tableaux 17, 18 et 19.

**Tableau 17 : Documents de sauvegardes sociales**

N°	Documents de Sauvegardes sociales (PAR) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre	Nombre de PAP recensées
<b>PAR Initiaux</b>								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Juin 2019	27 Aout 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020	3011
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	Lot 1	Juillet 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	3307
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Octobre 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	1114
4	PAR de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand		Février 2019	27 Mars 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019	290
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Juin 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	491
6	PAR de la construction du 4 <sup>ème</sup> pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)		Aout 2017	Avril 2018	Non publié	Non publié	Avril 2018	20803
<b>PAR Complémentaires</b>								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lot 4	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	Lot 1	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

4	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
5	PAR de la construction du 4 <sup>ème</sup> pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)		Août 2021	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
N°	<b>Documents de Sauvegardes sociales (PAR) produits</b>	<b>Lot</b>	<b>Date de production</b>	<b>Date de validation</b>	<b>Date de publication au niveau national</b>	<b>Date de publication au niveau de la Banque</b>	<b>Date de mise en œuvre</b>	<b>Nombre de PAP recensées</b>
<b>PAR Initiaux</b>								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Juin 2019	27 Aout 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020	3011
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Juillet 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	3307
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Octobre 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	1114
4	PAR de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand		Février 2019	27 Mars 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019	290
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Juin 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	491
6	PAR de la construction du 4 <sup>ème</sup> pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)		Aout 2017	Avril 2018	Non publié	Non publié	Avril 2018	20803
<b>PAR Complémentaires</b>								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lot 4	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
4	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
5	PAR de la construction du 4 <sup>ème</sup> pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)		Août 2021	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

**Tableau 18 : Autres documents de sauvegardes sociales**

N°	Autres Documents de Sauvegardes sociales (PEPP/Manuel de procédures du PAR) produits	Projets	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque
1	Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)	PTUA	Janvier 2020	TBD	Non publié	Non publié
2	Manuel de procédures des PAR	PTUA	Octobre 2021	Non applicable	Non applicable	Non applicable

**Tableau 19 : Documents de sauvegardes environnementales**

N°	Documents de Sauvegardes environnementales (PGES) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre
1	PGES de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020
2	PGES du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Janvier 2016	pprouvé par l'ANDE avril 2016 / Actualisation en cours (transmission à la BAD le 2 mars 2020)	Non publié	Non publié	27 Août 2020
3	PGES du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE février 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
4	PGES de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand		Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille		Janvier 2018	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
6	PGES de la construction du 4 <sup>ème</sup> pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)		Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE novembre 2016 / Actualisé en 2018 et en cours de révision	Non publié	Non publié	Avril 2018

### III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

#### 3.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

##### A. Taux d'avancement des travaux

L'état d'avancement global des activités du chantier durant le mois de Mars 2022 est de **57%** contre **85%** prévu et est résumé dans le tableau ci-dessous. Ce retard dans la mise en œuvre du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution ; (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et l'application des mesures barrières.

**Tableau 20 : Synthèse des activités de chantier au 31 Mars 2022**

Activités		État d'avancement
Construction de l'ouvrage principal	Pieux	95.39% de réalisation
	Semelles	87.5% de réalisation
	Piles	81.25% de réalisation
	Tabliers	52.50% de réalisation
	<b>S/Total</b>	<b>69.33% de réalisation</b>
Construction des bretelles nord et sud	Pieux	83.33% de réalisation
	Semelles	50% de réalisation
	Piles	8.33% de réalisation
	Tabliers	0% de réalisation
	<b>S/Total</b>	<b>25.83% de réalisation</b>
Construction du pont cadre de la voie K78		100% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie de Santé		100% de réalisation
Construction échangeur K9		60% de réalisation
Construction échangeur M48		60% de réalisation
Canal de Boribana		69% de réalisation
Terrassement		15% de réalisation
<b>Total 4<sup>ème</sup> pont et ses voies d'accès</b>		<b>57%</b>

##### B. Déplacement des réseaux

L'état d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) au 31 Mars 2022 est de **47%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises. Le détail de l'état de déplacement des réseaux est présenté dans le Tableau 21.

**Tableau 21 : État d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 31 Mars 2022**

Concessionnaire Sous-traitants	Etudes	Travaux
CI Energie – EKM	47 %	10.8%
CI Energie – EGICI	30%	5%
SODECI Assainissement	30%	0%
SODECI Assainissement – BETTRADO	0%	0%
SODECI Eau Potable	66%	50%
MOOV – AFRIBACOM	40%	30%
MOOV – SETELCI	100%	30%
ORANGE - INNOV TECHNOLOGY	66%	33%
MTN – STA	30%	30%
PETROCI – FRANZETTI	100 %	100%
ANSUT - RAKALL (Fibre Optique)	100%	100%
MTN - IHS (Antenne, Pylône)	10%	10%
DITT/AFRIBACOM (Ministère de l'intérieur, vidéo surveillance)	33%	33%
AWALE	35%	20%
<b>Taux d'avancement global</b>	<b>47%</b>	

### C. Statistiques sur les indemnités

Au cours de ce mois de Mars 2022, **436 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **300 274 852 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cinquante-deux (52) PAP** à Attécoubé pour un montant de **101 463 236 FCFA** ;
- **Trois cent soixante-seize (376) PAP** à Yopougon pour un montant de **196 559 616 FCFA** et
- **Huit (8) PAP** à Adjamé pour un montant de **2 252 000 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 31 Mars 2022 est de **10 939 sur 20 803** pour un montant total de **21 594 714 448 FCFA**. Le récapitulatif des indemnités est consigné dans le tableau 22.

**Tableau 22 : Tableau Récapitulatif des indemnités des PAP du 4ème pont au 31 Mars 2022**

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ATTECOUBE	Boribana 1	1 593	1 008 497 518	1 402	902 520 686	88%
	Gros camion 1 & 2	802	480 870 470	484	294 497 903	60,34%
	Santé 3	1349	1 264 191 030	958	691 760 093	71,01%
	Fromager	1016	4 453 127 730	782	2 697 954 003	76,96%
	Jean Paul 2	459	2 184 631 349	344	1 665 639 029	74,94%
	Santé village	95	184 988 256	61	295 086 525	64%
	Boribana 2	1 639	1 706 346 146	1 306	1 045 563 753	80%
	<b>S/TOTAL ATTECOUBE</b>	<b>6 949</b>	<b>11 282 652 499</b>	<b>5 337</b>	<b>7 593 251 992</b>	<b>76,80%</b>
YOPOUGON	Nouveau quartier	1 922	4 189 004 312	1 594	3 646 962 920	82,96
	Doukouré	5 032	5 799 598 878	2 485	4 334 939 345	49,38
	Yao Sehi	2 442	3 778 442 612	891	1 160 347 855	36,48
	Mamie Faitai	0	0	0		

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
	<b>S/TOTAL YOPOUGON</b>	<b>9 396</b>	<b>13 767 045 802</b>	<b>4 970</b>	<b>9 142 250 120</b>	<b>52,89%</b>
<b>ADJAME</b>	Mairie 1	715	5 311 015 193	382	2 885 875 744	53%
	Adjamé village	81	72 300 062	-		
	Bromakoté	210	2 215 693 439	190	2 057 013 187	91%
	Nangui Abrogoua	5	6 170 000			
	<b>S/TOTAL ADJAME</b>	<b>1 011</b>	<b>7 605 178 694</b>	<b>564</b>	<b>4 942 888 931</b>	<b>56%</b>
<b>TOTAL 4<sup>ème</sup> pont</b>		<b>17 356</b>	<b>32 654 876 995</b>	<b>10 871</b>	<b>21 678 391 043</b>	<b>62,63%</b>

#### D. Taux de libération des emprises

La libération d'une section de l'emprise s'est effectuée du **12 au 16 mars 2022** dans le quartier de Santai 3 entre le M48 et le K9 ; portant ainsi la superficie totale libérée à 452,22 ha, soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m<sup>2</sup>) dans les 03 communes traversées : Adjamé (Bromakoté et Mairie 1), Attécoubé (Boribana, Santai 3, Santai Village, Jean Paul 2 et Fromager) et Yopougon (Doukouré et Nouveau Quartier). Le détail de la libération des emprises au 31 mars 2022 est indiqué dans le Tableau 23.

**Tableau 23 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 31 Mars 2022**

ZONES	SURFACES (m <sup>2</sup> )			POURCENTAGES		
	Libérées	Totale à libérer	Occupée	Libérés	Occupé	Représente par le tronçon
PK0+000-K9	84 914,45	293 837,26	208 922,81	29%	71%	35,2%
K9-M48	78 640,05	110 016,91	31 376,86	71%	29%	13,2%
M48-K78	174 019,94	197 016,27	22 996,33	88%	12%	23,6%
K78-Boribana	92 628,07	92 628,07	-	100%	0%	11,1%
Boribana	26 173,79	30 926,99	4 753,20	85%	15%	3,7%
Zone de Gros camions et Bromakote	52 970,13	56 643,67	3 673,54	94%	6%	6,8%
Adjamé Mairie	12 880,42	28 057,03	15 176,61	46%	54%	3,4%
Adjamé Village	-	24 698,48	24 698,48	0%	100%	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>522 226,85</b>	<b>833 824,68</b>	<b>311 597,83</b>	<b>63%</b>	<b>37%</b>	<b>100%</b>

### 3.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

#### A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle<sup>2</sup> ne sont pas encore achevés.

#### B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 31 Mars 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié. Cet écart s'explique par le retard dans le processus de libération des emprises ; lui-même lié à l'indisponibilité de fonds pour l'indemnisation des PAP.

L'état d'avancement au 31 mars 2022, en ce qui concerne le déplacement des réseaux est présenté dans le tableau 24.

**Tableau 24 : Liste des sous-traitants retenus par concessionnaire**

Concessionnaires	Sous-Traitants	État d'avancement au 31 Mars 2022
E-GOUV	SARITEL	50%
	AFRIBACOM	72%
	RAKALL	90%
CI-ENERGIE	EKM	90%
	GECI	80%
MTN	SOFA	80%
MOOV	STP LOT 1	100%
	STP LOT 2	75%
ONEP-ONAD	MARIKONA	50%
ORANGE	KANVOO	92%
	INNOV	33%
	ITC	70%
<b>Taux d'avancement global</b>		<b>85%</b>

#### C. Statistiques sur les indemnisations

Au 31 Mars 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

#### D. Taux de libération des emprises

De ce qui découle, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

### 3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

#### A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

<sup>2</sup> Groupement Oriental Consultant Global Co. Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 38% au 31 Mars 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 83% avec un délai consommé de 87%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise (97% des emprises libérées).

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 39% au 31 Mars 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 84% avec un délai consommé de 87%. Cet écart s'explique par la non libération des emprises (40% des emprises libérées).

## **B. Statistique des indemnisations**

Au cours du mois de Mars 2022, 34 PAP ont été indemnisées pour un montant de **31 798 480 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **622 PAP** pour un montant total de **1 526 753 247 FCFA** sur les lots 4 et 5. Le récapitulatif des indemnisations des PAP est présenté dans le Tableau 25.

**Tableau 25 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Y4 au 31 Mars 2022 : Lots 4 et 5**

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ANYAMA	Locataire ménage	586	144 650 000	279	144 130 000	48%
	Hébergé gratuit	12	2 310 000	6	1 320 000	50%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	7	2 000 000	6	1 400 000	86%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	19	8 750 000	4	7 000 000	21%
	Propriétaire résident	79	2 946 213 260	0	2 135 006 510	0%
	Propriétaire non résident	430	8 614 337 725	29	7 617 733 560	7%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	133	794 125 537	82	821 248 838	62%
	Propriétaire d'équipement	2	152 258 000	1	47 753 000	50%
	Propriétaire foncier	259	1 454 663 440	5	2 229 614 920	2%
	Exploitant agricole	91	60 751 406	55	63 253 075	60%
	Employés	69	29 400 000	3	13 269 060	4%
<b>Total</b>		<b>1687</b>	<b>14 209 459 368</b>	<b>468</b>	<b>13 031 238 163</b>	<b>22%</b>
ABOBO	Locataire ménage	3	690 000	1	230 000	33%
	Hébergé gratuit	0	-	0	0	-
	Activité commerciale et artisanale Plein air	0	-	0	0	-
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	-	1	350 000	100%
	Propriétaire résident	1	22 710 000	0	0	0%
	Propriétaire non résident	8	48 851 750	2	8 224 100	25%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	24	16 209 030	15	11 036 030	63%
	Propriétaire d'équipement	0	-	0	0	-
	Propriétaire foncier	13	50 447 040	0	0	0%
	Exploitant agricole	49	25 272 238	30	14 521 033	61%
	Employés	15	2 700 000	0	0	0%
<b>Total</b>			<b>114</b>	<b>166 880 058</b>	<b>49</b>	<b>25 974 905</b>
	Locataire ménage	96	41 050 000	48	17 000 000	50%
	Hébergé gratuit	11	1 210 000	7	770 000	64%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	32	6 400 000	6	1 200 000	19%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	32	35 572 394	11	3 850 000	34%
	Propriétaire résident	28	174 169 090	11	8 599 900	39%

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
COCODY	Propriétaire non résident	85	7 990 912 361	10	966 516 350	12%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	79	93 544 155	39	16 597 770	49%
	Propriétaire d'équipement	4	46 863 200	1	10 050 000	25%
	Propriétaire foncier	94	3 226 545 000	1	52 750 000	1%
	Exploitant agricole	5	4 919 727	3	25 382 000	60%
	Employés	101	18 270 000	0	0	0%
<b>Total</b>		<b>567</b>	<b>11 601 421 927</b>	<b>103</b>	<b>1 070 917 540</b>	<b>12%</b>
<b>Total</b>		<b>2368</b>	<b>24 676 948 345</b>	<b>588</b>	<b>1 494 954 767</b>	<b>20%</b>

### **C. Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lot 4 et 5)**

La libération d'une section de l'emprise s'est effectuée le 26 Mars 2022 à Cocody sur la Y4 ; portant ainsi le taux de libération de l'emprise à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km. Le récapitulatif de la libération des emprises sur le lot 4 et 5 est présenté dans le Tableau 26.

**Tableau 26 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 31 Mars 2022 sur les Lots 4 et 5**

<b>Lots</b>	<b>Désignation</b>	<b>Linéaire total (km)</b>	<b>Taux de libération des emprises %</b>	<b>Linéaire libéré (km)</b>	<b>Linéaire à libérer (km)</b>
Lot 4	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 00+00 au Pk 14+200)	14,2	98,00%	13,92	0,28
Lot 5	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 14+200 au Pk 26+500).	12,3	40,65%	5,00	7,30

### 3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelé Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1

#### A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) est de 49% contre une prévision de 55% avec un délai consommé de 66%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

#### B. Statistique des indemnisations

Au cours du mois de Mars 2022, 40 PAP ont été indemnisées pour un montant de **11 937 559 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **998 sur 2404 PAP** recensées, pour un montant total de **458 576 484 FCFA** sur le lot 1. La synthèse des indemnisations à la date du 31 mars 2022, sur le Lot 1 est présentée dans le Tableau 27.

**Tableau 27 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Sortie Ouest au 31 Mars 2022 : Lot 1**

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
SONGON	Locataire ménage	96	22 080 000	83	19 090 000	70%
	Hébergé gratuit	15	1 650 000	6	660 000	13%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	68	29 000 000	34	11 900 000	38%
	Propriétaire résident	41	67 279 927	17	4 168 060	41%
	Propriétaire non résident	159	283 426 977	84	46 710 858	29%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	521	544 738 039	188	97 752 936	35%
	Équipement	4	10 557 995	2	2 252 160	25%
	Propriétaire foncier	16	31 722 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	12	4 169 951	12	4 169 951	61%
	Employés	72	13 798 500	-	-	0%
<b>Total</b>		<b>1004</b>	<b>1 038 660 389</b>	<b>426</b>	<b>186 703 965</b>	<b>33%</b>
YOPOUGON	Locataire ménage	209	52 070 000	128	31 240 000	42%
	Hébergé gratuit	9	990 000	3	330 000	22%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	320	151 108 353	152	53 850 000	40%
	Propriétaire résident	13	85 627 497	3	4 552 106	10%
	Propriétaire non résident	219	1 331 380 172	87	79 456 410	19%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	557	374 281 079	198	102 264 003	33%
	Équipement	3	22 890 425	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	9 990 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	
	Employés	69	12 420 000	1	180 000	0%
<b>Total</b>		<b>1400</b>	<b>2 041 357 526</b>	<b>572</b>	<b>271 872 519</b>	<b>27%</b>

Total	2404	3 080 017 915	998	458 576 484	29%
-------	------	---------------	-----	----------------	-----

### C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

Le tableau 28 présente les détails de la libération des emprises du Lot 1 au 31 Mars 2022.

**Tableau 28 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 31 Mars 2022 sur le Lot 1**

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 1	Travaux de dédoublement de la route de Dabou	19	93%	17,67	1,33

### 3.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset): (Lot 2)

#### A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) est de 35% contre une prévision de 57% avec un délai consommé de 66%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

#### B. Statistique des indemnités

Au cours du mois de Mars 2022, 14 PAP ont été indemnisées pour un montant de **91 701 789 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **92 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **117 372 848 FCFA**. Le récapitulatif des indemnités sur le Lot 2 au 31 mars 2022, est présenté dans le Tableau 29.

**Tableau 29 : Tableau Récapitulatif des indemnisations des PAP Sortie Est au 31 Mars 2022 : Lot 2**

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
Anyama	Locataire ménage	0	-	-	-	-
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	-
	Locataire Activité commerciale et artisanale	0	-	-	-	-
	Propriétaire résident	0	-	-	-	-
	Propriétaire non résident	1	12 057 000	-	-	0%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	39	41 607 000	-	-	0%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	2	12 344 150	-	-	0%
	Exploitant agricole	15	26 257 428	6	2 163 459	40%
	Employés	8	1 440 000			0%
<b>Total</b>		<b>65</b>	<b>93 705 578</b>	<b>6</b>	<b>2 163 459</b>	<b>9%</b>
ABOBO	Locataire ménage	0	-	-	-	0%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	350 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	0	-	-	-	0%
	Propriétaire non résident	2	1 700 000	1	75 000	50%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	37	68 495 389	17	58 804 889	46%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	1	180 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	8	1 890 000	-	-	0%
<b>Total</b>		<b>49</b>	<b>72 615 389</b>	<b>18</b>	<b>58 879 889</b>	<b>37%</b>
YOPOUGO N	Locataire ménage	187	43 010 000	39	8 970 000	21%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	73	25 550 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	60	196 172 490	3	1 200 000	5%
	Propriétaire non résident	87	305 198 350	6	20 841 500	7%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	114	78 963 940	15	6 818 000	13%
	Propriétaire d'équipement	6	58 488 800	1	18500000	17%
	Propriétaire foncier	4	8 960 000	-	-	0%
	Exploitant agricole	0	-	-	-	0%
	Employés	12	3 923 437	-	-	0%
<b>Total</b>		<b>543</b>	<b>720 267 017</b>	<b>64</b>	<b>56 329 500</b>	<b>12%</b>
<b>Total</b>		<b>657</b>	<b>886 587 984</b>	<b>92</b>	<b>117 372 848</b>	<b>11%</b>

### C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mars 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le récapitulatif des libérations d'emprise est présenté dans le tableau 30.

**Tableau 30 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 31 Mars 2022 sur le Lot 2**

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 2	Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile	23	94%	21,62	1,61

### 3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

#### A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 62% contre une prévision de 85% pour un délai consommé de 91%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

#### B. Statistique des indemnités

Au cours du mois de Mars 2022, aucune PAP n'a été indemnisée. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est toujours de **106 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

#### C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours. Le récapitulatif des emprises libérées sur le Lot 3 est présenté dans le Tableau 31.

**Tableau 31 : Tableau Récapitulatif des Libérations d'emprise au 31 Mars 2022 sur le Lot 3**

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 3	Travaux du prolongement du Boulevard Latrille	7,6	100%	7,60	0,00

### 3.7. Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 04 pourraient induire la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi).

Ces études devraient permettre à terme de :

- Dimensionner de façon détaillée les zones projets en vue de leur prochaine réalisation ;
- Faire un état des lieux des zones jugées précaires et inadéquates ;
- Déterminer les statuts fonciers de chaque zone ;
- Définir les types d'aménagement spécifiques de chaque zone ;
- Elaborer un Plan d'Action de Réinstallation des personnes impactées (Boribana et Yao Sehi) ;
- Elaborer un programme d'investissement prioritaire.

Au regard de ce qui précède, aucune activité relative au volet social n'a été réalisée au cours de ce mois de Mars 2022. Toutefois, les TDR relatifs aux études citées ci-dessus, les actes de cession des sites et les autorisations de construction sur ces sites, délivrés par les autorités compétentes seront transmises à la Banque pour information.

## IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois de mars 2022, douze (12) sessions d'information, de sensibilisation et une (01) réunion d'échanges avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Aucune action de communication n'a eu lieu sur le projet au cours du mois de Mars 2022. Ces sessions se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

La synthèse des réunions d'informations et de sensibilisation tenues au cours de ce mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 32.

**Tableau 32 : Synthèse des réunions d'information et de sensibilisation**

Lots	Projets	Nbre de séances de sensibilisation de proximité	Nbre de consultations publiques
//	Construction du 4 <sup>ème</sup> pont et ses voies d'accès	06	0
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	0	0
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	01	0
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	01	0
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	03	0
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	01	0
<b>TOTAL</b>		<b>12</b>	<b>0</b>

#### 4.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Six (06) séances d'information et de sensibilisation ont été réalisées du 08 au 23 Mars 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 33.

**Tableau 33 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022**

N°	Date	Lieu
1	08 03 2022	Santai 3
2	17 03 2022	Site de recasement d'Ayéwahi
3	21 03 2022	Site de recasement d'Ayéwahi
4	23 03 2022	Site de recasement et de l'école primaire d'Ayéwahi
5	23 03 2022	Site de recasement des gros camions
6	23 03 2022	Centrale à Béton

#### 4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois de Mars 2022.

#### 4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)

L'ONG HUMANDEV a réalisé du 14 au 18 Mars 2022, trois (03) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon, précisément dans les quartiers de Gesco et de Niangon Adjamé. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 34.

**Tableau 34 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022**

N°	Date	Lieu
1	14 03 2022	Lot 1 (Yopougon-Gesco)
2	16 03 2022	Lot 1 (Yopougon-Gesco)
3	18 03 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé)

**4.4. Projet du Dédoublément de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)**

L'ONG HUMANDEV a réalisé le 10 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon dans le secteur de CIMAF. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 35.

**Tableau 35 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022**

N°	Date	Lieu
1	10 03 2022	Lot 2 (Yopougon-CIMAF)

**4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)**

L'ONG OIDEL a réalisé le 15 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la commune de Cocody dans le quartier d'Angré Château fin goudron. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 36.

**Tableau 36 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022**

N°	Date	Lieu
1	03 03 2022	Lot 3 (Cocody-Fin goudron)

**4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)**

L'ONG OIDEL a réalisé le 08 Mars 2022, une (01) séance d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Cocody dans le quartier d'Angré Extension. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022 est présenté dans le tableau 37.

**Tableau 37 : Détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mars 2022**

N°	Date	Lieu
1	08 03 2022	Lot 4 (Cocody-Angré Extension)

## V. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION AVEC LES PAP

Au cours de ce mois de Mars 2022, **185 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 communes traversées par le PTUA.

### 5.1. Pour la construction du 4ème Pont et ses voies d'accès

Les négociations ont démarré le 27 décembre 2017 à Attécoubé, le 14 août 2018 à Yopougon et le 03 Septembre 2018 à Adjamé. Elles poursuivent à ce jour. Le nombre total des PAP ayant négocié depuis le début de l'opération en 2017 sur le 4ème Pont est de **17 374**. Au cours de ce mois de Mars 2022, les PAP ayant négocié sur ce projet se répartissent comme suit :

**Attécoubé : Dix-huit (18) PAP** ont négocié, portant le nombre à **6 967 sur 7 370 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **94%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **11 208 295 715 FCFA**.

**Yopougon : Cinquante-sept (57) PAP** ont négocié, portant le nombre à **9 396 sur 11 809 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **13 759 045 802 FCFA**.

**Adjamé : Neuf (09) PAP** ont négocié, portant le nombre à **1 011 sur 1 624 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **62%**. Le montant des PAP ayant négociés est de **7 605 178 694 FCFA**.

### 5.2 Construction des trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Au cours du mois de Mars 2022, il n'y a eu aucune négociation sur les 03 échangeurs.

### 5.3. Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lots 4 et 5)

**Quarante-quatre (44) PAP** ont négocié, portant le nombre à **2 373 sur 3 011 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **386 291 057 FCFA**.

### 5.4. Prolongement du Boulevard Latrille

Deux (02) PAP ont négocié, portant le nombre à **295 sur 491 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **60%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **34 572 000 FCFA**.

**5.5. Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset (Lo2) :**

**Sept (07) PAP** ont négocié, portant le nombre à **657 sur 1 097 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **59%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **4 953 500 FCFA**.

**5.6. Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville /Lot 1) :**

**Quarante-huit (48) PAP** ont négocié, portant le nombre à **2405 sur 3 307 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **73%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **9 743 192 FCFA**.

## **VI. SUIVI DU PROCESSUS DE PAIEMENT DES INDEMNISATIONS**

Depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de 12 655 PAP ont été indemnisées à la date du 31/03/2022, sur un total de 23 331 PAP ayant négocié, soit (54, 24 % par rapport aux PAP ayant négocié et 43,64% par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet).

Pour ce mois de Mars 2022, ce sont **524 PAP** qui ont été indemnisées sur l'ensemble des projets, pour un montant de 435 712 680 FCFA.

**6.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)**

Au cours de ce mois de Mars 2022, **436 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **300 274 852 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cinquante-deux (52) PAP** à Attécoubé pour un montant de **101 463 236 FCFA** ;
- **Trois cent soixante-seize (376) PAP** à Yopougon pour un montant de **196 559 616 FCFA** ;
- **Huit (8) PAP** à Adjamé pour un montant de **2 252 000 FCFA**.

**6.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand**

Aucune indemnisation n'a été faite sur ce projet au cours de ce mois de Mars 2022.

**6.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)**

Au cours du mois de Mars 2022, **34 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **31 798 480 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **622 PAP** pour un montant total de **1 526 753 247 FCFA** sur les lots 4 et 5.

**6.4. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : Lot 1**

Au cours de ce mois de mars 2022, **40 PAP** ont été indemnisées pour un montant de 11 937 559FCFA, portant le total à 998 PAP et un montant global de 458 576 484 FCFA sur ce projet.

**6.5. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)**

Au cours de ce mois de mars 2022, **14 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **91 701 789FCFA**, portant le total à **92 PAP** pour un montant global de **117 372 848 FCFA**.

## 6.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Aucune PAP n'a été indemnisée ; ainsi le nombre total de PAP indemnisées ce projet est toujours de **106 PAP** pour un montant total de **51 834 930 FCFA**.

## VII. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites) dont les études techniques d'aménagement ont été réalisées par le BNETD. Compte tenu du nombre de PAP qui ont opté pour la réinstallation, la CC-PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi à Songon (12 ha) et d'Ebimpé à Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

### 7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Au 31 Mars 2022, l'état d'avancement des travaux est de 87% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 215 logements sont achevés, 203 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021. Il s'en suit que 12 logements achevés ne sont pas encore attribués du fait de l'absence d'électricité et d'eau.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- ✓ 202 logements à achever (gros œuvres) ;
- ✓ Travaux de protection et de signalisation ;
- ✓ Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est la suivante :

- **Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Au cours de ce mois de Mars 2022, aucune PAP/PR n'a procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées demeure inchangé c'est-à-dire 203 PAP recasées à ce jour et réparties comme suit, selon les types de logement : (i) 68 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 98 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (ii) 37 PAP pour les bâtis de 4 pièces.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) :** Au cours de ce mois de Mars 2022, aucune PAP n'a été recasée sur les 19 PAP ayant opté pour le relogement.
- **Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset) : (Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot**

**4 et 5) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.

Le détail des PAP recasées sur le site d'Ayewahi est présenté dans le tableau 38.

**Tableau 38 : Détails des propriétaires de bâtis recasés au 31 Mars 2022**

<b>Lots</b>	<b>Projets</b>	<b>Nbre de PAP/PR ayant opté pour le recasement</b>	<b>Nbre de PAP/PR recasées</b>	<b>Nbre de PAP/PR restant à recaser</b>
//	Construction du 4 <sup>ème</sup> pont et ses voies d'accès	323	203	120
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	N/A	N/A	N/A
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	N/A	N/A	N/A
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	N/A	N/A	N/A
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	19	0	19
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>		<b>342</b>	<b>203</b>	<b>139</b>

## **7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

## **7.3. Site de recasement des Gros camions**

Au 31 Mars 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

## **7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs**

L'état d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux) pour un délai de consommation de 100% au 31 Mars 2022. Ce retard est dû à la non libération des emprises.

## **VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES**

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmierie avec médicaments/ambulance...);
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La réglementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

### **8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers**

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit \* notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois de Mars 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

### **8.2. Accidents mortels**

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois de Mars 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

## **IX. GESTION DES PLAINTES**

### **9.1. Présentation du mécanisme de gestion des plaintes**

Au cours de la mise en œuvre du PAR, des plaintes et conflits peuvent survenir. Ces plaintes et conflits peuvent être causés par les différentes situations suivantes :

- Erreurs et/ou omissions dans l'identification des personnes et des biens affectés par le projet lors des opérations de recensement des PAP ;
- Désaccord sur le statut de PAP (Propriétaire résident, Propriétaire non résident, locataire...) qui leur a été attribué lors des opérations de recensement ;
- Désaccord sur les limites des terrains, soit entre la personne affectée et le rapport du PAR ou soit entre deux voisins ;
- Conflit sur la propriété d'un bien, soit entre plusieurs personnes affectées ou soit entre plusieurs villages ;
- Désaccord sur le coût de l'évaluation d'un terrain ou des biens, faite dans le rapport du PAR ;

- Problèmes familiaux (successions, divorces, ou autres) qui soulèvent des conflits entre héritiers ou membres d'une même famille concernant une propriété ou des parties d'une propriété ou encore d'un autre bien donné ;

Pour répondre aux différents cas de réclamations ou de plaintes qui pourraient subvenir lors de la mise en œuvre du PAR, un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place. Ce mécanisme admet deux types de recours ou de règlement : le règlement à l'amiable et le recours à la voie judiciaire.

#### **9.1.1. Dispositif de gestion des plaintes**

Le dispositif de gestion des plaintes et litiges mis en place est basé sur des structures-relais qui doivent assurer les enregistrements, faire des vérifications et des organismes habilités à assurer les arbitrages et/ou les règlements. Il comprend les structures et personnes suivantes :

- ONG ;
- Cabinet ayant fait l'étude du PAR et qui assure l'assistance technique sur le projet ;
- Cellule d'Exécution du PAR ;
- Comité de Suivi du PAR ;
- Cellule de Coordination du PTUA ;
- L'Agence Judiciaire du Trésor ;
- Tribunal d'Abidjan.

#### **9.1.2. Mode opératoire**

Le mode opératoire proposé pour la gestion des plaintes et des litiges a pour but de garantir la transparence et la confidentialité du processus à travers l'implication des ONG et l'information par écrit des PAP de toutes les étapes du processus. Ce mode opératoire proposé repose sur deux (2) principes à savoir : le règlement à l'amiable et le règlement par voie judiciaire.

##### **9.1.2.1. Règlement à l'amiable**

Le règlement à l'amiable est le mode de règlement privilégié dans le cadre de la gestion des litiges nés des actions de la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, un mécanisme de gestion est mis en place. Il présente deux niveaux de gestion : la Cellule d'Exécution du PAR (CE-PAR) et le Comité de Suivi de la mise en œuvre du PAR (CS-PAR).

Au sein de la CE-PAR, il existe un Bureau de gestion des Plaintes. Des représentants du Bureau de gestion Plaintes ont été installés dans chacune des trois Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les Communes concernées par les activités du Projet. Ces représentants travaillent en collaboration avec les ONG en charge de l'accompagnement social des PAP du 4<sup>ème</sup> pont d'Abidjan et ses voies d'accès et des voies structurantes.

##### **- Enregistrement des plaintes :**

- Par le bureau des plaintes au sein des cellules délocalisées de la CE-PAR dans chacune des trois communes concernées composé de l'agent administratif en charge des plaintes et d'un représentant de l'ONG OIDEL et Human DEV ;
- Par le bureau des plaintes au sein de la CE-PAR composé d'un psychologue chargé des plaintes qui collabore étroitement avec l'ensemble des représentants de l'ONG OIDEL et Human DEV au niveau de chaque commune ;

- Un courrier de réception de la plainte indiquant le délai de traitement de celle-ci (*7jours ouvrés*), est remis à la PAP.

- **Traitement des plaintes :**

- **Au niveau des Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les communes :** ces cellules traitent les plaintes formulées auprès du bureau des plaintes en leur sein dans un délai de 05 (cinq) jours. Ce traitement se fait en relation avec l'ONG et du cabinet CIIC. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte.

Les cellules délocalisées et le psychologue ne sont pas compétents pour traiter les cas de litiges liés au coût de l'évaluation du bâti et des problèmes de succession.

Si le traitement de la plainte n'est pas à la satisfaction du plaignant, la plainte est transmise au Psychologue gestionnaire des plaintes dans un délai de deux (02) jours. Celui-ci analyse la plainte et reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord le Psychologue gestionnaire des plaintes transmet la plainte au Président de la CE-PAR dans un délai de 2 jours.

- **Au niveau de la CE-PAR :** elle traite (i) toutes les plaintes qui n'ont pas trouvé solutions satisfaisantes pour le plaignant après traitement des cellules délocalisées des CE-PAR dans les communes, (ii) les plaintes formulées directement en leur sein, dans un délai de 10 (dix) jours. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la CE-PAR et la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord, la PAP est informée par courrier de la CE-PAR que sa plainte est transmise au Comité de Suivi du PAR dans un délai de deux (02) jours.
- **Au niveau du Comité de Suivi du PAR :** la CE PAR transmet au Comité de Suivi toutes plaintes, doléances et réclamations qu'elle n'a pas pu traiter en son sein. Le Comité de suivi, après examen dans un délai de sept (7) jours, convoque les PAP concernés pour une négociation à l'amiable. Le CS PAR informe le PAP de sa décision finale par courrier.

En cas d'échec, le CS PAR en informe la CC-PTUA qui rencontre le plaignant en vue de trouver une solution. Après épuisement de toutes les voies de négociation à l'amiable, le plaignant ou la CC-PTUA peut saisir les juridictions compétentes en la matière.

Dans tous les cas, la cellule d'exécution du PAR, le Comité de Suivi, la Cellule de Coordination doivent développer une approche conciliante afin de préserver les droits et les intérêts de chaque partie. Le règlement à l'amiable est l'option privilégié.

### **9.1.2.2. Règlement par voie judiciaire**

Le recours à la justice n'est possible qu'en cas de l'échec de tous les recours de la voie à l'amiable. Si le requérant ou le PTUA n'est pas satisfait, il peut saisir la justice à travers le tribunal de première instance d'Abidjan à ses frais. Pour cela, la démarche à suivre est la suivante (la PAP rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;

- Le PTUA saisit l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) qui rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;

- Le Tribunal convoque la PAP et les représentants du projet pour les entendre ;
- Le Tribunal rend le verdict.

Le recours aux tribunaux nécessite souvent des délais longs avant qu'une affaire soit traitée. Le projet doit communiquer suffisamment par rapport à ce risque pour que les parties prenantes en soient informées et favorisent le recours à un mécanisme extrajudiciaire de traitement des litiges faisant appel à l'explication et à la médiation par des tiers. Avant le démarrage des travaux, toutes les plaintes doivent être définitivement gérées.

Au niveau préventif, il est nécessaire d'identifier les conflits potentiels et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation assez précocement dans le projet, en utilisant une approche participative qui intègre toutes les catégories sociales potentiellement intéressés.

## **9.2. Plaintes enregistrées jusqu'au 31 Mars 2022**

Par ailleurs, depuis le démarrage du projet (décembre 2017) au 31 mars 2022, 3273 plaintes ont été enregistrées dont 3141 (95,97%) traitées et clôturées, 132 (4,03%) en cours de traitement parmi lesquelles 49 (37,12%) sont déjà traitées et mais non encore clôturées et 83 (62,88%) ne sont pas encore traitées. Les types de plaintes portent globalement sur l'omission dans la base de données des PAP, les PAP Non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés, la contestation du statut attribué aux PAP, le litige sur propriété, l'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP, les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux.

## **9.3. Plaintes enregistrées au cours du mois de Mars 2022**

Au cours du mois de Mars 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 08 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 05 résolues et 03 en cours de traitement

### **9.3.1. Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)**

Au cours de ce mois de mars 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé).

### **9.2.2. Construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand**

Au cours de ce mois de mars 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand.

### **9.2.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond- Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)**

Au cours de ce mois de mars 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)

### **9.2.4. Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)**

Au cours de ce mois de mars 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset) : Lot 2

### **9.2.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)**

Au cours de ce mois de mars 2022, une (01) plainte a été enregistrée à la CLN de Cocody concernant le projet du Prolongement du Boulevard Latrille et elle porte sur un espace déclaré hors emprise mais impacté par les travaux. Cette plainte a été traitée mais non clôturée. Le détail des plaintes enregistrées au cours de ce mois de Mars est présenté dans le Tableau 39.

**Tableau 39 : Détail des plaintes en registrées sur le lot 3 au cours du mois de Mars 2022**

Projets	Omission	Non recensé	Contestation du montant	Contestation du statut	Autres	Total
Prolongement Boulevard Latrille	0	0	0	0	1	1

**9.2.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)**

Au cours de ce mois de mars 2022, sept (07) plaintes ont été enregistrées sur le projet de construction de la Y4(lots 4 et 5) dont trois (03) plaintes à la CLN de Cocody (Lot 4) et quatre (04) plaintes à la CLN d'Anyama (Lot 5). Les 03 plaintes recueillies à la CLN de Cocody portent sur des cas d'omission dans la base de données tandis que les 04 enregistrées à la CLN d'Anyama portent sur 02 cas d'omission dans la base de données et 02 cas de non recensement.

Sur ces 07 plaintes enregistrées, 05 relatives aux cas d'omission dans la base de données, ont été traitées et clôturées. Les 02 autres relatives aux cas de non recensement sont traitées mais non clôturées. Le détail des plaintes enregistrées au cours de ce mois de Mars est présenté dans le tableau 40.

**Tableau 40 : Détail des plaintes en registrées sur les lots 4 et 5 au cours du mois de Mars 2022**

Projet	Omission	Non recensé	Contestation du montant	Contestation du statut	Autres	Total
Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)	5	2	0	0	0	7

**9.4. Plaintes traitées par la CE-PAR et le CS-PAR**

**9.4.1. Plaintes traitées par la CE-PAR**

Au cours de ce mois de Mars 2022, la CE-PAR a traité et clôturé une (01) plainte pour contestation de montant sur le Projet de construction de la Y4(Lot 4).

**9.4.2. Plaintes traitées par le CS-PAR**

Au cours de ce mois de Mars 2022, le CS-PAR a traité dix-sept (17) plaintes pour contestation de montant dont 07 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville Lot 1), 01 sur Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone

industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré-Péage Thomasset Lot 2) et 09 sur le Projet de construction de la Y4(Lot 5).

#### **9.5. Plaintes enregistrées sur le site de réinstallation d'Ayewahi**

Cinq (05) plaintes ont été enregistrées (problème d'adduction en eau potable) sur le site de réinstallation d'Ayewahi. Ces 05 plaintes ont été traitées et clôturées.

### **X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES**

Au cours de ce mois de Mars 2022, aucune PAP vulnérable n'a été identifiée. Toutefois, sur les 60 vulnérables identifiées et assistées dont 54 sur le Projet de construction du 4<sup>ème</sup> Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1), 38(63,33%) sont indemnisées et 22(36,66%) restent à indemniser.

### **XI. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR**

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des mesures d'accompagnement ont été accordées par le maître d'ouvrage suite aux échanges avec les communautés impactées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

#### **11.1. Mesures d'accompagnement prévues dans le PAR et/ou dans les PGES**

Les PAR et les PGES ne prévoient pas de mesures d'accompagnement spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre du PTUA.

#### **11.2. Etat de mise en œuvre des mesures d'accompagnement au 31 Mars 2022**

L'état de mise en œuvre des différentes mesures d'accompagnement sur le PTUA se présentent comme suit :

- **Pour le 4<sup>ème</sup> pont**, des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux : le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80%. Ce taux n'évolue à cause du refus des populations du village qui s'opposent à la mise en œuvre du PAR.
- **Pour la Construction des trois échangeurs** : la CC PTUA a décidé de reconstruire toutes les clôtures impactées par la construction de ces infrastructures et le site de réinstallation des taxis communaux. A date, l'état d'avancement global des travaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux). La réalisation de ces travaux prend du temps à cause de la non libération des emprises.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) Lot 1** : la mesure d'accompagnement en cours est la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon-Adjamé dont le taux d'avancement des travaux au 31 Mars 2022 est à 95%.

Pour le 4<sup>ème</sup> pont des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux, le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80% pour 100% de délais consommés. En

date du 31 Mars 2022, les travaux ont été stoppés en raison du refus du village de participer au processus de négociation dans le cadre de la mise en œuvre du PAR.

## XII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

## XIII. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Au cours de ce mois de Mars 2022, un ensemble d'activités ont été réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR. Les détails de ces activités sont consignés dans le Tableau 41.

**Tableau 41 : Analyse des activités réalisées par les acteurs du PAR au 31 Mars 2022**

N°	Acteurs de mise en œuvre	Activités réalisées	Observations
1	CS-PAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement de plaintes</li> <li>• Tenue deux réunions (10 et 24 Mars 2022)</li> </ul>	Au cours de ces réunions 10 plaintes ont été traitées et non clôturées
2	CE-PAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement de plaintes</li> <li>• Conduite des séances de négociations avec les PAP dans les différentes CLN (Adjamé, Cocody, Anyama et Yopougon)</li> </ul>	Une plainte pour contestation de montant a été traitée et clôturée
3	Pool Social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP)</li> <li>• Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP</li> <li>• Suivi des indemnisations des PAP</li> <li>• Suivi des libérations d'emprise</li> <li>• Préparation de la mission de revue à Mi-parcours de la Banque</li> <li>• Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations)</li> <li>• Enregistrement et traitement des plaintes</li> <li>• Actualisation des données relatives aux PAP dans la base</li> </ul>	Il s'agit d'un ensemble d'activités non exhaustives réalisé par le Pool Social au cours de ce mois de Mars

4	ONG (OIDEH/HUM ANDEV)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement social des PAP</li> <li>• Suivi des négociations au sein des CLN</li> <li>• Suivi des indemnités au sein des régies d'avance</li> <li>• Suivi des libérations d'emprise</li> <li>• Elaboration de rapports mensuels d'avancement</li> </ul>	Les deux ONG chargées de l'accompagnement social des PAP collaborent étroitement avec le Pool Social avec qui les activités sont menées conjointement
5	Bureaux d'études (BNETD/CIIC /Cabinet Fadi)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualisation des données de la base</li> <li>• Edition des PV de négociation et des certificats de compensation</li> <li>• Traitement de plaintes</li> <li>• Elaboration de rapports mensuels d'avancement</li> </ul>	La présence de ces bureaux d'études est nécessaire dans le processus de négociation avec les PAP ainsi que dans la vérification des données dans le cadre du traitement de certaines plaintes

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 31 Mars 2022 sont résumées dans le tableau 42.

**Tableau 42 : Synthèse des activités réalisées dans le mois de Mars 2022 conformément aux obligations de financement**

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois de Mars 2022	Action à mener au prochain mois (Avril 2022)
<b>Section 5.03. Autres conditions</b> Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et sensibilisation des PAP ;</li> <li>• Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ;</li> <li>• Indemnisation des PAP ayant négocié ;</li> <li>• Recasement des PAP/PR ;</li> <li>• Recueil et gestion des plaintes ;</li> <li>• Elaboration de rapport mensuel (Avril 2022) de mise en œuvre des PAR</li> </ul>
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois de Mars)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 08 plaintes enregistrées dont 05 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	
<b>Section 5.04.</b> Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	